



**- Associations -
Dossier de demande de subvention
pour l'année 2017**

Tout dossier incomplet sera retourné à la personne chargée du dossier (à défaut, le représentant de l'association).

Tout dossier remis après la date limite de dépôt (cf. règlement d'attribution de subvention) ne sera pas étudié (sauf avis contraire et exceptionnel de la commission finance).

Pour toutes questions et/ou dépôt de dossier, veuillez privilégier l'e-mail suivant :
« associations@les-touches.fr » (à défaut, l'accueil de la mairie).

Présentation de l'association

Nom de l'association

Nom du représentant de l'association

Nom de la section (si section)

Nom du représentant de la section (si section)

No RNA (à défaut, No récépissé en préfecture)

No de SIRET (si emploi de salariés) (14 chiffres)

Adresse

Code postal Ville

No de tel. Fixe Mobile

E-mail

Personne chargée du présent dossier

Nom / Prénom

Fonction dans l'association/section

No de tel. Fixe Mobile

E-mail

➔ **Le procès-verbal de la dernière AG devra être fourni.**

Composition de l'association

Nombre d'adhérents au 31/12 de l'année écoulée :

Nombre de salariés au 31/12 de l'année écoulée :

Merci de fournir en pièce jointe et si possible dans un fichier numérique (Ex. : Excel ou OpenOffice), la liste des adhérents avec les informations suivantes (*):

- Nom + Prénom
- Date de naissance (au format JJ/MM/AAAA)
- Commune d'habitation
- Compétition ou Loisirs (pour les associations sportives)

(*): Ces informations seront utilisées uniquement dans le cadre du calcul des subventions.

Bilan de l'association pour l'année N

Actions menées :

Exercice couvert par le bilan : Du Au

Obligatoire : L'association/section joindra en annexe un bilan simplifié de l'année N (Dépenses / Recettes)

Budget prévisionnel de l'association pour l'année N+1

Actions envisagées :

Exercice couvert par le budget : Du Au

Obligatoire : L'association/section joindra en annexe un budget simplifié de l'année N+1 (Dépenses / Recettes)

Informations bancaires

Actifs détenus par l'association à la clôture de l'exercice écoulé :

- Compte courant €
- Placement €

Informations obligatoires pour le versement de la subvention :

Code IBAN	FR.... ..
Code BIC/SWIFT	

Fournir un R.I.B. dans le cas d'une 1^{ère} demande de subvention ou d'un changement de compte bancaire.

Pour les sections, le versement des subventions sera effectué sur le compte de l'association dont elles dépendent. A charge de l'association de reverser le montant de la subvention sur le compte de la section en ayant fait la demande.